

## DEMANDE DE PROPOSITIONS (DDP)

### Service de Calibration et de réparation d'instruments de laboratoire sur le site de l'Agence spatiale canadienne (ASC)

**Date de clôture de la période de soumission :**  
**Le 14 décembre 2015 à 14h00 (HNE)**

**Transmettre les soumissions à:**

Agence spatiale canadienne  
BUREAU DE RÉCEPTION DES SOUMISSIONS  
Lundi au Vendredi / Monday to Friday  
Réception/Expedition (8H00 et 16h30)  
Fermé entre/Closed between 12H00 et 13H00  
6767, route de l'Aéroport  
Saint-Hubert (Québec) J3Y 8Y9  
Canada

Email: [asc.soumissionscontrats-contractssubmissions.csa@canada.ca](mailto:asc.soumissionscontrats-contractssubmissions.csa@canada.ca)

Référence: Dossier ASC n°. **9F064-14-0256**

*Nota :* Veuillez lire attentivement la présente demande pour plus de détails sur les exigences et les instructions relatives à la présentation des soumissions.



**25 novembre 2015**

## TABLE DES MATIÈRES

### **PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

1. Exigences relatives à la sécurité
2. Énoncé des travaux
3. Avis de communication
4. Compte rendu
5. Ombudsman de l'approvisionnement

### **PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES**

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
2. Présentation des soumissions
3. Demandes de renseignements en période de soumission

### **PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS**

1. Instructions pour la préparation des soumissions

### **PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION**

1. Procédures d'évaluation
2. Évaluation – Critères obligatoires
3. Méthode de sélection

### **PARTIE 5 - ATTESTATIONS**

1. Attestations exigées avec la soumission

### **PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT**

1. Exigences relatives à la sécurité
2. Énoncé des travaux
3. Clauses et conditions uniformisées
4. Évaluation de rendement
5. Durée du contrat
6. Autorité contractante
7. Chargé de projet
8. Base de paiement
9. Modalités de Paiements
10. Instructions relatives à la facturation
11. Lois applicables
12. Ordre de priorité des documents
13. L'Ombudsman de l'approvisionnement

### **Liste des annexes**

Annexe "A" - Énoncé des Travaux (EDT)

Annexe "B" - Fixation des prix – Base de paiement

Annexe "C" - Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité LVERS

Annexe "D" - Formulaire d'évaluation de rendement de l'entrepreneur



## PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

### 1. Exigences relatives à la sécurité

Les travaux à réaliser dans le cadre de la présente DDP sont assortis d'une exigence en matière de sécurité. Les employés devront rencontrer les exigences indiquées à l'annexe C – Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité (LVERS) pour avoir accès à l'édifice.

Une enquête sécuritaire sera effectuée sur tout le personnel régulier devant travailler à l'ASC. Le personnel devra obtenir la cote de fiabilité demandée ou sera accompagné si la vérification de fiabilité n'est pas encore obtenue.

### 2. Énoncé des travaux

L'objet de la présente demande de propositions (DDP) est de solliciter des soumissions d'organismes canadiens pour calibrer les équipements de laboratoires listés au tableau de fixation des prix de l'annexe B sur le site de l'Agence Spatiale Canadienne(ASC) à St-Hubert.

Tous les équipements listés dans le tableau de fixation des prix de l'annexe B sont situés dans les laboratoires de l'ASC. L'ASC sera responsable d'apporter les instruments dans un laboratoire commun fourni pour effectuer le service de calibration et retourner les instruments dans leur laboratoire désigné.

Les soumissionnaires intéressés sont priés de transmettre leurs soumissions conformément aux instructions fournies dans le présent document. Une description des travaux à réaliser est donnée à l'annexe A.

Un contrat sera émis en réponse à cette demande de proposition. Le contrat sera offert à l'entrepreneur qui rencontrera le critère technique obligatoire et obtenir le plus bas prix soumissionné.

- **Période du contrat**  
De la date d'octroi de décembre 2015 au 31 mars 2017
- **Lieu de travail**  
Agence spatiale canadienne située au 6767, route de l'Aéroport, Saint-Hubert.

### 3. Avis de communication

À titre de courtoisie, le gouvernement du Canada demande aux soumissionnaires retenus d'aviser au préalable l'autorité contractante de leur intention de rendre public une annonce relative à l'attribution d'un contrat.

### 4. Compte rendu

Après l'attribution du contrat, les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu sur les résultats de la demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception de l'avis les informant que leur soumission n'a pas été retenue. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

### 5. Ombudsman de l'approvisionnement

Le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement (BOA) a été mis sur pied par le gouvernement du Canada de manière à offrir aux fournisseurs un moyen indépendant de déposer des plaintes liées à l'attribution de contrats de moins de 25 000\$ pour des biens et de moins de 100 000\$ pour des services. Vous pouvez soulever des questions ou des préoccupations concernant une demande de soumissions ou l'attribution du contrat subséquent auprès du BOA, par téléphone, au 1-866-734-5169 ou par courriel, à l'adresse [boa.opo@boa.opo.gc.ca](mailto:boa.opo@boa.opo.gc.ca). Vous pouvez également obtenir de plus amples informations sur les services qu'offre le BOA, en consultant son site Web, à l'adresse [www.opo-boa.gc.ca](http://www.opo-boa.gc.ca).



## PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

### 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

#### 1.1 Clauses du guide des CCUA

**Le document 2003 (2015-07-03)** – Les Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

**Modifier** le paragraphe 05.4 (2014-09-25) Présentation des soumissions comme suit:

**Supprimer** : soixante ( 60 ) jours

**Insérer** : cent vingt ( 120 ) jours

### 2. Présentation des soumissions

**Les soumissions doivent être présentées uniquement :**

- ❖ Au bureau de réception des soumissions de l'ASC
- Ou
- ❖ A cette adresse Courriel: [asc.soumissionscontrats-contractssubmissions.csa@canada.ca](mailto:asc.soumissionscontrats-contractssubmissions.csa@canada.ca)

au plus tard à la date et à l'heure indiqués à la page couverture de cette demande de soumissions.

En raison du caractère de la demande de soumissions, les soumissions transmises par télécopieur ne seront pas acceptées.

### 3. Demandes de renseignements - en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par **COURRIEL SEULEMENT** à l'autorité contractante [isabelle.doray@canada.ca](mailto:isabelle.doray@canada.ca) **au moins trois (3) jours civils** avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

---

## PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

### 1. Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les offrants fournissent leur offre en sections distinctes, comme suit:

**Section I :** offre technique:

**Section II :** offre financière:

**Section III :** attestations:

Les prix doivent figurer dans l'offre financière seulement.  
Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de l'offre.

Le Canada demande que les offrants suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur offre.

- a) utiliser format du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de proposition.

❖ **Si la soumission est envoyée au bureau de réception des soumissions de l'ASC**

1 copie papier des 3 sections et 1 support électronique incluant les 3 fichiers

❖ **Si la soumission est envoyée l'adresse Courriel: [asc.soumissionscontrats-contractssubmissions.csa@canada.ca](mailto:asc.soumissionscontrats-contractssubmissions.csa@canada.ca)**

3 fichiers électroniques

### Section I: Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires doivent démontrer leur compréhension des exigences contenues dans la demande de proposition et expliquer comment ils répondront à ces exigences.

Les soumissionnaires doivent démontrer leur capacité et décrire l'approche qu'ils prendront de façon complète, concise et claire pour effectuer les travaux.

La soumission technique devrait traiter clairement et de manière suffisamment approfondie des points faisant l'objet des critères d'évaluation en fonction desquels la soumission sera évaluée. Il ne suffit pas de reprendre simplement les énoncés contenus dans la demande de soumissions. Afin de faciliter l'évaluation de la soumission, le Canada demande que les soumissionnaires reprennent les sujets dans l'ordre des critères d'évaluation, sous les mêmes rubriques. Pour éviter les recoupements, les soumissionnaires peuvent faire référence à différentes sections de leur soumission en indiquant le numéro de l'alinéa et de la page où le sujet visé est déjà traité.



---

## **Section II: Soumission financière**

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement et le tableau de fixation des prix de **l'annexe B**. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

Sauf indication contraire dans la demande de proposition, les soumissions doivent être en monnaie canadienne.

Le besoin ne prévoit aucune protection relative à la fluctuation du taux de change. Toute soumission incluant une disposition en ce sens sera déclarée non recevable.

## **Section III: Attestations**

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.



## PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

### 1. Procédures d'évaluation

- (a) Les propositions seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de cette demande de propositions incluant les critères obligatoires.
- (b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les propositions.

### 2. Évaluation Critères obligatoires

À la date de clôture de la demande de soumissions, le soumissionnaire doit respecter les exigences obligatoires ci-après et fournir les documents nécessaires pour démontrer qu'il se conforme à ces exigences.

Toute soumission qui ne respecte pas les exigences obligatoires sera jugée irrecevable.

La soumission doit traiter séparément chaque exigence.

- CO 1.** L'entrepreneur **DOIT** compléter et signer la Partie 5 ATTESTATIONS du présent document d'appel d'offre
- CO 2.** L'entrepreneur **DOIT** être certifié ISO/IEC 17025.
- CO 3.** L'entrepreneur **DOIT** être en mesure d'effectuer un minimum de 80% des services de calibration dans un espace de laboratoire commun et dédié par l'ASC de St-Hubert. L'ASC sera responsable de déplacer les instruments au laboratoire dédié afin d'effectuer les services de calibration et de retourner ceux-ci dans leur laboratoire désigné par la suite.
- CO 4.** L'entrepreneur **DOIT** indiquer à l'aide de la Table 1 de l'appendice ``B``, les instruments qui seront calibrés sur place et indiquer ceux qui doivent sortir du site de l'ASC afin d'évaluer le pourcentage de calibration sur site.

### 3. Méthode de sélection – Critères d'évaluation obligatoires et du prix le plus bas

Pour être déclarée recevable, une soumission doit :

- (a) respecter toutes les exigences de la demande de soumissions; et
- (b) satisfaire à tous les critères obligatoires.

La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.  
(Total de tous vos taux)



## PARTIE 5 - ATTESTATIONS

### 1. Attestations exigées avec l'offre

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et la documentation exigées pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur, s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions, ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre à cette demande, la soumission sera également déclarée non recevable, ou sera considérée comme un manquement au contrat.

#### 1.1 Numéro d'entreprise - approvisionnement

Les fournisseurs doivent détenir un numéro d'entreprise - approvisionnement (NEA) avant l'attribution d'un contrat. Les fournisseurs peuvent demander un NEA en direct à Données d'inscription des fournisseurs <https://srisupplier.contractscanada.gc.ca/>.

Il est également possible de communiquer avec la LigneInfo au 1 800-811-1148 pour obtenir le numéro de téléphone de l'agent d'inscription des fournisseurs le plus près.

Numéro d'entreprise – approvisionnement (NEA): \_\_\_\_\_

#### 1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « [soumissionnaires à admissibilité limitée](#) » ([http://www.travail.gc.ca/fra/normes\\_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml](http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml)) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web [d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\) – Travail](#).

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « [soumissionnaires à admissibilité limitée](#) » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

#### 1.3 Attestation pour ancien fonctionnaire

Les contrats attribués à des anciens fonctionnaires qui touchent une pension ou qui ont reçu un paiement forfaitaire doivent résister à l'examen scrupuleux du public et constituer une dépense équitable des fonds publics. Afin de respecter les politiques et les directives du Conseil du Trésor sur les contrats avec des anciens fonctionnaires, les soumissionnaires doivent fournir l'information exigée ci-dessous avant l'attribution du contrat.

##### 1.3.1 Définition

Aux fins de cette clause,

« ancien fonctionnaire » signifie tout ancien employé d'un ministère au sens de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, L.R., 1985, ch. F-11, un ancien membre des Forces armées canadiennes ou de la Gendarmerie royale du Canada. Un ancien fonctionnaire peut être :

- a. un individu;
- b. un individu qui s'est incorporé;



- c. une société de personnes constituée d'anciens fonctionnaires; ou
- d. une entreprise à propriétaire unique ou une entité dans laquelle la personne visée détient un intérêt important ou majoritaire.

« période du paiement forfaitaire » signifie la période mesurée en semaines de salaire à l'égard de laquelle un paiement a été fait pour faciliter la transition vers la retraite ou vers un autre emploi par suite de la mise en place des divers programmes visant à réduire la taille de la fonction publique. La période du paiement forfaitaire ne comprend pas la période visée par l'allocation de fin de services, qui se mesure de façon similaire.

« pension » signifie une pension ou une allocation annuelle versée en vertu de la Loi sur la pension de la fonction publique (LPFP), L.R., 1985, ch. P-36, et toute augmentation versée en vertu de la Loi sur les prestations de retraite supplémentaires, L.R., 1985, ch. S-24, dans la mesure où elle touche la LPFP. La pension ne comprend pas les pensions payables conformément à la Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes, L.R., 1985, ch. C-17, à la Loi sur la continuation de la pension des services de défense, 1970, ch. D-3, à la Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada, 1970, ch. R-10, et à la Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada, L.R., 1985, ch. R-11, à la Loi sur les allocations de retraite des parlementaires, L.R., 1985, ch. M-5, et à la partie de la pension versée conformément à la Loi sur le Régime de pensions du Canada, L.R., 1985, ch. C-8.

### 1.3.2 Ancien fonctionnaire touchant une pension

Selon les définitions ci-dessus, est-ce que le soumissionnaire est un ancien fonctionnaire touchant une pension?

Oui ( ) Non ( )

Si oui, le soumissionnaire doit fournir l'information suivante pour tous les anciens fonctionnaires touchant une pension, le cas échéant :

- a. le nom de l'ancien fonctionnaire;
- b. la date de cessation d'emploi dans la fonction publique ou de la retraite.

En fournissant cette information, les soumissionnaires acceptent que le statut du soumissionnaire retenu, en tant qu'ancien fonctionnaire touchant une pension en vertu de la LPFP, soit publié dans les rapports de divulgation proactive des marchés, sur les sites Web des ministères, et ce conformément à l'Avis sur la Politique des marchés : 2012-2 et les Lignes directrices sur la divulgation des marchés.

### 1.3.3 Directive sur le réaménagement des effectifs

Est-ce que le soumissionnaire est un ancien fonctionnaire qui a reçu un paiement forfaitaire en vertu de la Directive sur le réaménagement des effectifs?

Oui ( ) No ( )

Si oui, le soumissionnaire doit fournir l'information suivante :

- a. le nom de l'ancien fonctionnaire;
- b. les conditions de l'incitatif versé sous forme de paiement forfaitaire;
- c. la date de la cessation d'emploi;
- d. le montant du paiement forfaitaire;
- e. le taux de rémunération qui a servi au calcul du paiement forfaitaire;
- f. la période correspondant au paiement forfaitaire, incluant la date du début, d'achèvement et le nombre de semaines;

- g. nombre et montant (honoraires professionnels) des autres contrats assujettis aux conditions d'un programme de réaménagement des effectifs.

Pour tous les contrats attribués pendant la période du paiement forfaitaire, le montant total des honoraires qui peut être payé à un ancien fonctionnaire qui a reçu un paiement forfaitaire est limité à 5 000 \$, incluant les taxes applicables.

#### **1.3.4 Divulgence proactive de marchés conclus avec d'anciens fonctionnaires**

En fournissant de l'information sur son statut en tant qu'ancien fonctionnaire touchant une pension en vertu de la [Loi sur la pension de la fonction publique](#) (LPFP), l'entrepreneur a accepté que cette information soit publiée sur les sites Web des ministères, dans le cadre des rapports de divulgation proactive des marchés, et ce, conformément à l'[Avis sur la Politique des marchés : 2012-2](#) du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

### **1.4 Statut et disponibilité du personnel**

Le soumissionnaire atteste que, s'il obtient le contrat découlant de la demande de soumissions, chaque individu proposé dans sa soumission sera disponible pour exécuter les travaux, tel qu'exigé par les représentants du Canada, au moment indiqué dans la demande de soumissions ou convenue avec ce dernier. Si pour des raisons hors de son contrôle, le soumissionnaire est incapable de fournir les services d'un individu identifié dans sa soumission, le soumissionnaire peut proposer un remplaçant avec des qualités et une expérience similaires. Le soumissionnaire doit aviser l'autorité contractante de la raison pour le remplacement et fournir le nom, les qualités et l'expérience du remplaçant proposé. Pour les fins de cette clause, seule les raisons suivantes seront considérées comme étant hors du contrôle du soumissionnaire : la mort, la maladie, le congé de maternité et parental, la retraite, la démission, le congédiement justifié ou la résiliation par manquement d'une entente.

Si le soumissionnaire a proposé un individu qui n'est pas un employé du soumissionnaire, le soumissionnaire atteste qu'il a la permission de l'individu d'offrir ses services pour l'exécution des travaux et de soumettre son curriculum vitae au Canada. Le soumissionnaire doit, sur demande de l'autorité contractante, fournir une confirmation écrite, signée par l'individu, de la permission donnée au soumissionnaire ainsi que de sa disponibilité.

### **1.5 Études et expérience**

Le soumissionnaire atteste qu'il a vérifié tous les renseignements fournis dans les curriculum vitae et les documents à l'appui présentés avec sa soumission, plus particulièrement les renseignements relatifs aux études, aux réalisations, à l'expérience et aux antécédents professionnels, et que ceux-ci sont exacts. En outre, le soumissionnaire garantit que chaque individu qu'il a proposé est en mesure d'exécuter les travaux prévus dans le contrat éventuel.

### **1.6 Certification des taux**

L'Entrepreneur certifie que les taux demandés ne sont pas supérieurs au plus bas taux demandé, y compris au meilleur client de l'entrepreneur, pour des services de qualité et de quantité semblables,

### **1.7 Laboratoires - ISO/IEC 17025:2005**

Pour l'exécution des travaux décrits dans le contrat, l'entrepreneur doit satisfaire aux exigences suivantes :

ISO/IEC 17025:2005 Prescriptions générales concernant la compétence des laboratoires d'étalonnages et d'essais.



Le système de l'entrepreneur doit tenir compte de chacune des exigences de la norme, toutefois, l'entrepreneur n'est pas tenu d'obtenir l'enregistrement à la norme visée.

### **1.8 Attestation et Vérification des renseignements**

L'entrepreneur atteste être informé que ses affiliés et lui-même savent que le Canada peut vérifier en tout temps pendant la durée du contrat les renseignements qu'il fournit, notamment les renseignements sur les actes, les condamnations et les absolutions conditionnelles ou inconditionnelles précisés dans les présentes dispositions relatives à l'intégrité. Le Canada pourra demander d'autres renseignements, validations d'un tiers qualifié, formulaires de consentement et autres éléments prouvant son identité et son admissibilité à conclure un contrat avec le Canada.

### **SIGNATURE D'ATTESTATION**

Nous certifions par les présentes nous conformer aux exigences susmentionnées sur les points suivants :

- 1.1. Numéro d'entreprise - approvisionnement
- 1.2. Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi
- 1.3. Attestation pour ancien fonctionnaire
- 1.4. Statut et disponibilité du personnel
- 1.5. Études et expérience
- 1.6. Certification des taux
- 1.7. Laboratoires - ISO/IEC 17025:2005
- 1.8. Attestation et Vérification des renseignements

Nous certifions également que la signature ci-dessous est celle de la personne autorisée à signer au nom de l'entreprise.

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Nom en lettres moulées

\_\_\_\_\_  
Titre de la personne autorisée à signer au nom de l'entreprise

\_\_\_\_\_  
Nom de l'entreprise





## PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

### 1. Exigences relatives à la sécurité

1. L'entrepreneur ou l'offrant doit détenir en permanence, pendant l'exécution du contrat ou de l'offre à commandes ou de l'arrangement en matière d'approvisionnement, une attestation de vérification d'organisation désignée (VOD) en vigueur, délivrée par la Direction de la sécurité industrielle canadienne (DSIC) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).
2. Les membres du personnel de l'entrepreneur ou de l'offrant devant avoir accès à des établissements de travail dont l'accès est réglementé doivent TOUS détenir une cote de **FIABILITÉ** en vigueur, délivrée ou approuvée par la DSIC de TPSGC.
3. Les contrats de sous-traitance comportant des exigences relatives à la sécurité NE DOIVENT PAS être attribués sans l'autorisation écrite préalable de la DSIC de TPSGC.
4. L'entrepreneur ou l'offrant doit respecter les dispositions :
  - a. de la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité et directive de sécurité (s'il y a lieu), reproduite ci-joint à l'Annexe C;
  - b. du Manuel de la sécurité industrielle (dernière édition).

### 2. Énoncé des travaux

L'entrepreneur doit exécuter les travaux conformément à l'énoncé des travaux qui se trouve à **l'annexe A**, et aux parties technique et de gestion de la soumission de l'entrepreneur intitulée \_\_\_\_\_, en date du \_\_\_\_\_.

### 3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le guide des Clauses et conditions uniformisées d'achat publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>

#### 3.1. Conditions générales:

**2010C (2015-09-03)**, Services (complexité moyenne)

<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/3/2010C/15>

#### 3.2. Condition générales supplémentaires:

**D5544C (2010-01-11)**, Laboratoires - ISO/IEC 17025:2005

<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/D/D5544C/2>

#### 4. Évaluation de rendement:

Les entrepreneurs doivent noter que le Gouvernement du Canada évaluera son rendement pendant la réalisation des travaux et au moment de leur achèvement. Si le rendement de l'entrepreneur est jugé



insatisfaisant plus d'une fois, les privilèges lui permettant de présenter des soumissions dans le cadre de travaux ultérieurs pourrait être suspendus pour une période de 18 mois ou 36 mois.

Le formulaire d'évaluation du rendement de l'entrepreneur à l'annexe D est utilisé pour évaluer le rendement.

## 5. Durée du contrat

La période du contrat sera de décembre 2015 au 31 mars 2017

### 5.1. Option de prolongation du contrat

L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable de prolonger la durée du contrat pour au plus 3 périodes supplémentaires de une année chacune, selon les mêmes conditions. L'entrepreneur accepte que pendant la période prolongée du contrat, il sera payé conformément aux dispositions applicables prévues à la Base de paiement.

Le Canada peut exercer cette option à n'importe quel moment, en envoyant un avis écrit à l'entrepreneur au moins 30 jours civils avant la date d'expiration du contrat.

Cette option ne pourra être exercée que par l'autorité contractante et sera confirmée, pour des raisons administratives seulement, par une modification au contrat.

## 6. Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Isabelle Doray

### **Approvisionnement et administration des marchés**

Agence spatiale canadienne

6767 Route de l'Aéroport

Saint-Hubert, QC

Canada J3Y 8Y9

Téléphone : (450) 926-4873

Courriel : [isabelle.doray@canada.ca](mailto:isabelle.doray@canada.ca)

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

## 7. Chargé de projet

À être insérer à l'octroi du contrat.

Agence spatiale canadienne

A/s TBD

Titre : **Gestionnaire, laboratoire des charges utiles spatiales**

Agence Spatiale Canadienne

6767, route de l'Aéroport

St-Hubert (Québec) J3Y 8Y9



Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

## 8. Base de paiement – Limitation des dépenses

Pour les travaux décrits à l'énoncé des travaux à l'annexe A, l'entrepreneur sera remboursé pour les coûts qu'il a raisonnablement et convenablement engagés dans l'exécution des travaux, établis conformément au tableau de fixation des prix de l'annexe B, jusqu'à une limite des dépenses de **XXXXXX \$** (*insérer le montant au moment de l'attribution du contrat*). Les droits de douane sont inclus et la taxe sur les produits et services ou la taxe de vente harmonisée est en sus, s'il y a lieu.

Aucune augmentation de la responsabilité totale du Canada ou du prix des travaux découlant de tout changement de conception, de toute modification ou interprétation des travaux, ne sera autorisée ou payée à l'entrepreneur, à moins que ces changements de conception, modifications ou interprétations n'aient été approuvés, par écrit, par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux. L'entrepreneur n'est pas tenu d'exécuter des travaux ou de fournir des services qui entraîneraient une augmentation de la responsabilité totale du Canada à moins que l'augmentation n'ait été autorisée par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur doit informer, par écrit, l'autorité contractante concernant la suffisance de cette somme :

- (a) lorsque 75 p. 100 de la somme est engagée, ou
- (b) quatre (4) mois avant la date d'expiration du contrat, ou
- (c) dès que l'entrepreneur juge que les fonds du contrat sont insuffisants pour l'achèvement des travaux,

selon la première de ces conditions à se présenter.

Lorsqu'il informe l'autorité contractante que les fonds du contrat sont insuffisants, l'entrepreneur doit lui fournir par écrit une estimation des fonds additionnels requis. La présentation de cette information par l'entrepreneur n'augmente pas la responsabilité du Canada à son égard.

## 9. Modalités de Paiements

Le Canada paiera l'entrepreneur chaque mois pour les travaux complétés pendant le mois visé par la facture conformément aux dispositions de paiement du contrat si :

- (a) une facture exacte et complète ainsi que tout autre document exigé par le contrat ont été soumis conformément aux instructions de facturation prévues au contrat;
- (b) tous ces documents ont été vérifiés par le Canada;
- (c) les travaux livrés ont été acceptés par le Canada.

## 10. Instructions relatives à la facturation

L'entrepreneur doit soumettre les factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales accompagnées du rapport d'entretien décrit dans l'énoncé des travaux du contrat.



Les factures ne doivent pas être soumises avant que les travaux identifiés dans la facture soient complétés et que tous les rapports sur les demandes de services d'entretien pour les travaux identifiés dans la facture soient reçus par le chargé de projet.

Les factures doivent être distribuées comme suit:

- (a) Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'adresse suivante pour attestation et paiement.

AGENCE SPATIALE CANADIENNE  
**9F064 – SERVICES FINANCIERS**  
Développement de l'ingénierie  
6767, route de l'Aéroport  
Saint-Hubert (Québec) J3Y 8Y9  
CANADA

**OU PAR COURRIEL :** [facturationASC.CSAinvoicing@asc-csa.gc.ca](mailto:facturationASC.CSAinvoicing@asc-csa.gc.ca)

- (b) Un (1) exemplaire doit être envoyé au chargé de projet identifié au paragraphe 7:

## 11. Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur \_\_\_\_\_ (*insérer le nom de la province ou du territoire*), et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

## 12. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre les textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) Condition Générales :  
**2010C (2015-09-03)**, Services (complexité moyenne)
- c) Condition Générales Supplémentaires  
**D5544C (2010-01-11)**, Laboratoires - ISO/IEC 17025:2005
- d) Annexe A, Énoncé des travaux;
- e) Annexe B, Fixation des prix
- f) Annexe C, Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité (LVERS)
- g) Annexe D, Formulaire d'évaluation de rendement
- h) La soumission de l'entrepreneur en date du \_\_\_\_\_.

## 13. L'Ombudsman de l'approvisionnement :

### 13.1. Services de règlement des différends

Les parties reconnaissent que l'ombudsman de l'approvisionnement nommé en vertu du paragraphe 22.1(1) de la Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux veillera à proposer aux parties concernées un processus de règlement de leur différend, sur demande ou



consentement des parties à participer à un tel processus de règlement extrajudiciaire en vue de résoudre un différend entre elles au sujet de l'interprétation ou de l'application d'une modalité du présent contrat, et obtiendra leur consentement à en assumer les coûts. Le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement peut être joint par téléphone, au 1-866-734-5169 ou par courriel, à l'adresse [boa.opo@boa-opo.gc.ca](mailto:boa.opo@boa-opo.gc.ca)

### **13.2. Administration du contrat**

Les parties reconnaissent que l'ombudsman de l'approvisionnement nommé en vertu du paragraphe 22.1(1) de la Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux examinera une plainte déposée par [le fournisseur ou l'entrepreneur ou le nom de l'entité à qui ce contrat a été attribué] concernant l'administration du contrat si les exigences du paragraphe 22.2(1) de la Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux et les articles 15 et 16 du Règlement concernant l'ombudsman de l'approvisionnement ont été respectées, et si l'interprétation et l'application des modalités ainsi que de la portée du contrat ne sont pas contestées. Le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement peut être joint par téléphone, au 1-866-734-5169 ou par courriel, à l'adresse [boa.opo@boa-opo.gc.ca](mailto:boa.opo@boa-opo.gc.ca)

---

## **ANNEXE A**

# **ÉNONCÉ DES TRAVAUX**

## 1 Introduction

Effectuer la calibration d'une grande variété d'équipement de laboratoire sur le site de l'Agence spatiale canadienne (ASC), Saint Hubert, Québec, tel que détaillé à la Table 1 de l'appendice ``B``. Chacun des instruments se trouvent dans les laboratoires d'un même site. Tous les services de calibration seront effectués dans un espace de laboratoire commun et dédié par l'ASC. L'ASC sera responsable de déplacer les instruments au laboratoire dédié afin d'effectuer les services de calibration, et de retourner ceux-ci dans leur laboratoire désigné par la suite.

## 2 Calibration

- 2.1. Standard de Calibration: La calibration doit être effectuée en accord avec les recommandations et spécifications du manufacturier original.
- 2.2. Autocollants de Calibration: Les autocollants de calibration doivent être apposés sur chaque instrument suite à la calibration.
- 2.3. Horaire: Le contractuel doit fournir à l'ASC, un horaire de calibration pour chaque instrument listé à la Table 1. La calibration doit être effectuée dans une période de 11 à 13 mois après la dernière calibration tel qu'indiqué à la Table 1. Si la date de la dernière calibration n'apparaît pas à la Table 1 pour un instrument spécifique, ou bien si le 13ième mois est déjà passé lors de l'octroi du contrat, la calibration sera performée selon une date convenue par un mutuel accord entre le contractuel et l'Autorité Technique tel qu'indiqué au contrat.
- 2.4. Autorisation: Chaque service de calibration ou de réparation doit être pré-approuvé par l'Autorité Technique cité dans le présent document.
- 2.5. Ajout ou élimination d'instruments: L'ASC se réserve le droit d'éliminer quelques un ou aucun des instruments listé à la Table 1, et ce en tout temps. Tout ajout d'instrument à la Table 1, doit être négocié avec l'Autorité Technique cité dans le présent document et approuvé par ce dernier par le biais d'un amendement formel au contrat.
- 2.6. Réparation d'instruments: Dans l'éventualité où un instrument fait défaut, une soumission du coût approximatif doit être soumise à l'Autorité Technique. Aucune réparation ne doit être faite sans l'approbation de l'Autorité Technique. L'ASC se réserve le droit de choisir entre une fabrication à même ses installations et services, envoyer l'instrument au manufacturier original ou bien de demander au contractuel d'effectuer la réparation et la calibration par le biais d'un amendement au contrat.

## 3 Ces procédures doivent être suivies pour tous travaux supplémentaires.

1. Lorsque le Canada demande des travaux supplémentaires :
    - a. Le responsable technique fournira à l'autorité contractante une description des travaux supplémentaires en donnant suffisamment de détails pour permettre à l'entrepreneur de fournir les renseignements suivants :
      - i. tout impact des travaux supplémentaires sur les exigences du contrat;
      - ii. une ventilation des prix (avec augmentation ou diminution) découlant de la mise en oeuvre de l'exécution des travaux supplémentaires, au moyen du formulaire : [PWGSC-TPSGC 1686](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/1686-eng.html), Soumission pour travail supplémentaire, <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/1686-eng.html>
- ou du formulaire [PWGSC-TPSGC 1379](http://publiservice-app.pwgsc.gc.ca/forms/pdf/1379.pdf) nouveaux travaux. <http://publiservice-app.pwgsc.gc.ca/forms/pdf/1379.pdf>
- un calendrier pour exécuter les travaux supplémentaires ainsi que l'impact sur le calendrier d'exécution du contrat.



- b. L'autorité contractante transmettra alors cette information à l'entrepreneur.
  - c. L'entrepreneur retournera le formulaire rempli à l'autorité contractante pour évaluation et négociation. Lorsqu'une entente est conclue, le formulaire doit être signé par toutes les parties dans les blocs-signature appropriés. Cela constituera l'autorisation écrite permettant à l'entrepreneur d'exécuter les travaux, et le contrat sera modifié en conséquence.
2. Lorsque l'entrepreneur demande des travaux supplémentaires:
- a. L'entrepreneur doit fournir à l'autorité contractante une demande de de travaux supplémentaires en donnant suffisamment de détails pour permettre au Canada de l'examiner.
  - b. L'autorité contractante transmettra la demande au responsable technique pour examen.
  - c. Si le Canada convient que des travaux supplémentaires sont requis, les procédures figurant au paragraphe 1 devront être suivies.
  - d. Si le Canada détermine que les travaux supplémentaires ne sont pas requis, l'autorité contractante en informera l'entrepreneur par écrit.

### 3. Approbation

L'entrepreneur ne doit exécuter des travaux supplémentaires sans avoir obtenu l'autorisation écrite de l'autorité contractante. Tout travail exécuté sans l'autorisation écrite de l'autorité contractante sera considéré comme étant hors de la portée du contrat et aucun paiement ne sera versé pour ces travaux.



---

## **ANNEXE B**

### **FIXATION DES PRIX Base de paiement**



---

**Base de paiement pour la Période du contrat (date d'attribution jusqu'au 31 mars 2017)**

Durant la période du contrat, l'entrepreneur sera payé tel que précisé ci-dessous pour les travaux exécutés en vertu du contrat.

Le soumissionnaire doit compléter ce barème de prix et l'inclure dans sa soumission financière.

Au minimum, le soumissionnaire doit répondre à ce barème de prix dans sa soumission financière en y incluant pour chacune des périodes identifiées ci-dessous, les prix fixes, tout compris (en \$CAN) qu'il propose pour chacun des items identifiés.

Les taux indiqués ci-dessous, lorsque soumis par le soumissionnaire, comprennent le coût estimatif total de tous les frais qui peuvent devoir être engagés pour :



TABLEAU 1 – FIXATION DES PRIX D'EQUIPEMENTS

Manufacturier	# Modèle	Description	S/N #	# CSA Asset	Calibration On-Site Yes/No	Last Calibration	Due Calibration	To March 31 2017	To March 31 2018	To March 31 2019	To March 31 2020
ACCESSOTRONIK	6210IN	HV Insulation Tester		2017253							
AGILENT/HP	33120A	15 MHz function/arbitrary waveform generator	US34001511	2004737							
AGILENT/HP	33220A	Function Generator	MY44048606	2034099							
AGILENT/HP	33220A	Function Generator	MY44048387	2034100							
AGILENT/HP	33220A	Waveform Generator	MY44048668	2034371							
AGILENT/HP	33220A	Waveform Generator	MY44049512	2034372							
AGILENT/HP	33250A	80MHZ Function/Arbitrary Waveform Generator	MY40006722	2020898							
AGILENT/HP	33250A	Function / Arbitrary Waveform Generator	MY40018254	2027305							
AGILENT/HP	34401A	Digital multimeter, 6.5 digit	MY47015323	2030688							
AGILENT/HP	34401A	Digital multimeter, 6.5 digit	MY47015719	2030689							
AGILENT/HP	34401A	Digital multimeter, 6.5 digit	MY47013858	2030859							
AGILENT/HP	34401A	Digital multimeter, 6.5 digit	MY47014850	2030860							
AGILENT/HP	34401A	Digital multimeter, 6.5 digit	MY47015712	2030898							
AGILENT/HP	34401A	Digital multimeter, 6.5 digit	MY47021157	2032129							
AGILENT/HP	34401A	Multimeter	MY47025601	2033255							
AGILENT/HP	34401A	Multimeter	MY47027831	2033256							
AGILENT/HP	34401A	Multimeter	MY47027876	2033257							
AGILENT/HP	34401A	Multimeter	MY47027835	2033258							
AGILENT/HP	34401A	Multimeter	MY50480089	2034101							
AGILENT/HP	34401A	Multimeter	MY50490021	2034102							
AGILENT/HP	34401A	Multimeter	MY47039706	2034725							
AGILENT/HP	34401A	Digital multimeter, 6.5 digit	3146A29550	2005374							
AGILENT/HP	34401A	Digital multimeter, 6.5 digit	MY45014682	2025472							
AGILENT/HP	34401A	Digital multimeter, 6.5 digit	MY45014611	2025473							
AGILENT/HP	34401A	Digital multimeter, 6.5 digit	3146A29482	2005368							
AGILENT/HP	34401A	Digital multimeter, 6.5 digit	3146A29494	2005371							



Manufacturier	# Modèle	Description	S/N #	# CSA Asset	Calibration On-Site Yes/No	Last Calibration	Due Calibration	To March 31 2017	To March 31 2018	To March 31 2019	To March 31 2020
AGILENT/HP	34401A	Digital multimeter, 6.5 digit	3146A41496	2007288							
AGILENT/HP	34401A	Digital multimeter, 6.5 digit	MY47026973	2032601							
AGILENT/HP	34401A	Digital multimeter, 6.5 digit	3146A29553	2005365							
AGILENT/HP	34401A	Digital multimeter, 6.5 digit	MY44008905	2024151							
AGILENT/HP	34420A	7 1/2 DIGIT NANO VOLT/MICRO OHM METER	MY42001306	2024149							
AGILENT/HP	3458A	Digital multimeter, 8.5 digit	2823A10722	2005094							
AGILENT/HP	3458A	Digital multimeter, 8.5 digit	MY45044538	2000331							
AGILENT/HP	3458A	Digital multimeter, 8.5 digit	MY45044510	2000434							
AGILENT/HP	3458A	Digital multimeter, 8.5 digit	MY45044544	2000435							
AGILENT/HP	3458A	Digital multimeter, 8.5 digit	MY45044554	2000436							
AGILENT/HP	346B	NOISE SOURCE	3318A12503	2020815							
AGILENT/HP	346C	NOISE SOURCE	MY44420872	2029923							
AGILENT/HP	34901A	20-Channel Multiplexer (2/4 wire) Module	MY41107037	2033378							
AGILENT/HP	34901A	20-Channel Multiplexer (2/4 wire) Module	MY41107289	2033379							
AGILENT/HP	34901A	20-Channel Multiplexer (2/4 wire) Module	MY41038019	NONE							
AGILENT/HP	34901A	20-Channel Multiplexer (2/4 wire) Module	MY41038020	NONE							
AGILENT/HP	34901A	20-Channel Multiplexer (2/4 wire) Module	US37019537	NONE							
AGILENT/HP	34901A	20-Channel Multiplexer (2/4 wire) Module	US37237436	NONE							
AGILENT/HP	34901A	20-Channel Multiplexer (2/4 wire) Module	US37259648	NONE							
AGILENT/HP	34901A	20-Channel Multiplexer (2/4 wire) Module	US37259649	NONE							
AGILENT/HP	34901A	20-Channel Multiplexer (2/4 wire) Module	MY41092064								
AGILENT/HP	34901A	20-Channel Multiplexer (2/4 wire) Module	MY41092029								
AGILENT/HP	34902A	16-Channel Multiplexer (2/4 wire) Module	US37008953	NONE							
AGILENT/HP	34907A	Multifunction Module for the 34970A	US37009486	2020816							
AGILENT/HP	34907A	Multifunction Module for the 34970A	US37012984	2020817							
AGILENT/HP	34907A	Multifunction Module for the 34970A	US37007405	2020818							
AGILENT/HP	34908A	40 channel multiplexeur for the 34970A	MY41011492	2033380							
AGILENT/HP	34908A	40 channel multiplexeur for the 34970A	MY41010097								



Manufacturier	# Modèle	Description	S/N #	# CSA Asset	Calibration On-Site Yes/No	Last Calibration	Due Calibration	To March 31 2017	To March 31 2018	To March 31 2019	To March 31 2020
AGILENT/HP	34970A	Data Acquisition (Switth Unit)	MY44040544	2030116							
AGILENT/HP	34970A	Data Acquisition (Switth Unit)	MY44048004	2032039							
AGILENT/HP	34970A	Data Acquisition/Switch Unit	US37033056	2017409							
AGILENT/HP	34970A	Data Acquisition/Switch Unit	US37044566	2018036							
AGILENT/HP	34970A	Data Acquisition/Switch Unit	MY44003066	2024147							
AGILENT/HP	34970A	Data Acquisition/Switch Unit	MY44003061	2024148							
AGILENT/HP	4194A	Impedance/gain phase analyzer	2830J04569	2011458							
AGILENT/HP	4263B	LCR Meter	MY40100412	2018160							
AGILENT/HP	437B	Digital average power meter	3125U10209	2002900							
AGILENT/HP	437B	Digital average power meter	3125U10208	2002899							
AGILENT/HP	53131A	225 MHz Universal Counter - 10 digit/s,	MY40013460	2024150							
AGILENT/HP	53131A	225 MHz Universal Counter - 10 digit/s,	MY40010740	2022737							
AGILENT/HP	53148A	26.5 GHz Microwave Counter/Power Meter/D	US40480334	2022722							
AGILENT/HP	6030A	Power Supply	3332A03517	2005631							
AGILENT/HP	6032A	DC power supply, 0-60Vdc, 0-50A, 1200 W.	US35420428	2020820							
AGILENT/HP	6038A	DC power supply, 0-60Vdc, 0-10A, 240 W.	US38311131	2017870							
AGILENT/HP	60501B	150 watt load module	US37242449	2018033							
AGILENT/HP	60501B	150 watt load module	US37242451	2018032							
AGILENT/HP	60501B	150 watt load module	US37242312	2018034							
AGILENT/HP	60501B	150 watt load module	US37242324	2018035							
AGILENT/HP	6050A	Electronic Load Mainframe	US37142993	2018037							
AGILENT/HP	6060B	Electronic load, 3-60 V. 0-60 A, 300 W dc	US37351237	2017080							
AGILENT/HP	6543A	Dc power Supply	3218A-00179	2032341							
AGILENT/HP	6612C	DC power supply, 0-20 V, 0-2 A, 40 W. GP	US37463044	2016748							
AGILENT/HP	6612C	DC power supply, 0-20 V, 0-2 A, 40 W. GP	US37463052	2016738							
AGILENT/HP	6612C	DC power supply, 0-20 V, 0-2 A, 40 W. GP	US37463055	2016749							
AGILENT/HP	6627A	DC power supply, quad-output. 0-20 Vdc a	US37351052	2018031							
AGILENT/HP	6643A	DC power supply, 0-35 V, 0-6.0 A, 210 W.	3346A00472	2005632							



Manufacturier	# Modèle	Description	S/N #	# CSA Asset	Calibration On-Site Yes/No	Last Calibration	Due Calibration	To March 31 2017	To March 31 2018	To March 31 2019	To March 31 2020
AGILENT/HP	6643A	DC power supply, 0-35 V, 0-6.0 A, 210 W.	3346A-00471	2005633							
AGILENT/HP	6643A	DC power supply, 0-35 V, 0-6.0 A, 210 W.	3501A-01000	2010811							
AGILENT/HP	6654A	DC power supply, 0-60 V, 0-9 A, 540 W. G	US36391720	2017871							
AGILENT/HP	8110A	150 MHz Pulse Generator	3501G01789	2011697							
AGILENT/HP	8481A	Power Sensor, 10 MHz to 18 GHz, -30 to	3318A85344	2002876							
AGILENT/HP	8481D	Power Sensor, 10 MHz to 18 GHz, -70 to -	3318A12729	2020821							
AGILENT/HP	8485D	Power Sensor, 50 MHz to 26.5 GHz, -70 to	3318A02986	2020822							
AGILENT/HP	8970B	10 MHz noise figure meter	3446U04144	2011698							
AGILENT/HP	DSO5012A	2 CH 100Mhz Oscilloscopes	MY48510584	2031666							
AGILENT/HP	E3610A	DC power supply, DUAL RANGE, 0-8V,0-3A/0-15V,0-2A	KR30706413	2003828							
AGILENT/HP	E3610A	DC power supply, DUAL RANGE, 0-8V,0-3A/0-15V,0-2A	KR30706416	2003855							
AGILENT/HP	E3610A	DC power supply, DUAL RANGE, 0-8V,0-3A/0-15V,0-2A	KR71115395	2013861							
AGILENT/HP	E3610A	DC power supply, DUAL RANGE, 0-8V,0-3A/0-15V,0-2A	MY40007125	2022758							
AGILENT/HP	E3614A	DC power supply, low-cost. 0-8 V, 0-6 A,	KR31500616	2007582							
AGILENT/HP	E3614A	DC power supply, low-cost. 0-8 V, 0-6 A,	KR30900066	2007583							
AGILENT/HP	E3616A	DC power supply, low-cost. 0-35 V, 0-1.7	KR34700278	2007581							
AGILENT/HP	E3620A	Laboratory dc power supply, dual-output:	KR71805395	2014014							
AGILENT/HP	E3620A	Laboratory dc power supply, dual-output:	KR75308782	2020823							
AGILENT/HP	E3620A	Laboratory dc power supply, dual-output:	MY40004257	2022756							
AGILENT/HP	E3630A	Laboratory dc power supply, triple-output	KR34701700	2007284							
AGILENT/HP	E3630A	Laboratory dc power supply, triple-output	KR51305193	2010648							
AGILENT/HP	E3630A	Laboratory dc power supply, triple-output	KR85018023	2020824							
AGILENT/HP	E3630A	Laboratory dc power supply, triple-output	KR85018093	2020825							
AGILENT/HP	E3630A	Laboratory dc power supply, triple-output	KR85018048	2020826							
AGILENT/HP	E3630A	Laboratory dc power supply, triple-output	MY40007214	2022759							
AGILENT/HP	E3631A	DC power supply. Triple output: 0- , 0-	KR94625056	2016687							
AGILENT/HP	E3631A	DC power supply. Triple output: 0- , 0-	KR94624602	2016688							
AGILENT/HP	E3631A	DC power supply. Triple output: 0- , 0-	KR94625551	2016954							



Manufacturier	# Modèle	Description	S/N #	# CSA Asset	Calibration On-Site Yes/No	Last Calibration	Due Calibration	To March 31 2017	To March 31 2018	To March 31 2019	To March 31 2020
AGILENT/HP	E3631A	DC power supply. Triple output: 0- , 0-	MY40004973	2017797							
AGILENT/HP	E3631A	Triple Output DC Power Supply	MY40052883	2030709							
AGILENT/HP	E3631A	DC power supply. Triple output: 0- , 0-	MY40052839	2030899							
AGILENT/HP	E3631A	DC power supply. Triple output: 0- , 0-	MY40052143	2030900							
AGILENT/HP	E3631A	Power Supply	MY50050081	2033189							
AGILENT/HP	E3631A	Power Supply	MY50050015	2033190							
AGILENT/HP	E3631A	Power Supply	MY50050079	2033191							
AGILENT/HP	E3631A	Triple Output DC Power Supply	MY51080027	2034459							
AGILENT/HP	E3633A	DC power supply. Single output, dual ran	MY40000695	2017798							
AGILENT/HP	E3633A	Power Supply	MY50370010	2034078							
AGILENT/HP	E3633A	Power Supply	MY50370037	2034096							
AGILENT/HP	E3634A	Power Supply	MY50120038	2034097							
AGILENT/HP	E3634A	Power Supply	MY50120011	2034098							
AGILENT/HP	E3634A	DC Power Supply	MY51080010	2034460							
AGILENT/HP	E3640A	POWER SUPPLY	MY40007184	2025542							
AGILENT/HP	E3640A	POWER SUPPLY	MY40007129	2025543							
AGILENT/HP	E3649A	Dual Output DC Power Supply	SG0000927	2020827							
AGILENT/HP	E3649A	Dual Output DC Power Supply	MY40006441	2030702							
AGILENT/HP	E4350B	Solar Array Simulator, 0-60 Vdc, 0-8 A,	MY42000299	2022825							
AGILENT/HP	E4350B	Solar Array Simulator, 0-60 Vdc, 0-8 A,	MY42000296	2022826							
AGILENT/HP	E5263A	2 channel high speed SMU	JP49320106	20000611							
AGILENT/HP	E8361C	PNA Network Analyzer 10Mhz - 67Ghz	US49010177	20000260							
AGILENT/HP	E8363C	10MHZ-40GHZ PNA SERIES NETWORK ANALYSER	MY43030426	2024388							
AGILENT/HP	E8363B	PNA Network Analyzer 10Mhz - 40Ghz	MY43030727	20000133							
AGILENT/HP	N1922A	50MHZ-40GHZ WIDEBAND POWER SENSOR	US00000110	2024161							
AGILENT/HP	N1922A	50MHZ-40GHZ WIDEBAND POWER SENSOR	US00000104	2024162							
AGILENT/HP	N1922A	50MHZ-40GHZ WIDEBAND POWER SENSOR	US00000109	2024163							
AGILENT/HP	N1922A	50MHZ-40GHZ WIDEBAND POWER SENSOR	US00000108	2024164							



Manufacturier	# Modèle	Description	S/N #	# CSA Asset	Calibration On-Site Yes/No	Last Calibration	Due Calibration	To March 31 2017	To March 31 2018	To March 31 2019	To March 31 2020
AGILENT/HP	N3300A	Electronic load main frame - 1.8 KW max	MY41001382	2022736							
AGILENT/HP	N3300A	System DC Electronic Load Mainframe	MY41006016	2034365							
AGILENT/HP	N3302A	Electronic load module	MY41001124	2022836							
AGILENT/HP	N3302A	Electronic load module	MY41001126	2022837							
AGILENT/HP	N3302A	Electronic load module	MY41001130	2022838							
AGILENT/HP	N3302A	Electronic load module	MY41001129	2022839							
AGILENT/HP	N3303A	Electronic load module	MY41000597	NONE							
AGILENT/HP	N3303A	Electronic load module	MY41000598	NONE							
AGILENT/HP	N3306A	Electronic Load Module	MY41005022	2034364							
AGILENT/HP	N5751A	System DC Power Supply	US27L3298J								
AGILENT/HP	N5751A	System DC Power Supply	US27L3299J								
AGILENT/HP	N5770A	System DC Power Supply	US10L4225J	2034461							
AGILENT/HP	N6700B	Modular Power Supply Mainframe	MY43000608	2024335							
AGILENT/HP	N6700B	Modular Power System MainFrame	MY43006059								
AGILENT/HP	N6734B	N6700B Modules 20V 15A 300W	MY43001491								
AGILENT/HP	N6734B	N6700B Modules 20V 15A 300W	MY43001493								
AGILENT/HP	N6744B	MODULAR POWER SUPPLY MODULE 100W/35V/3A	MY43000181	NONE							
AGILENT/HP	N6744B	MODULAR POWER SUPPLY MODULE 100W/35V/3A	MY43000182	NONE							
AGILENT/HP	N6745B	MODULAR POWER SUPPLY MODULE 100W/60V/1.6A	MY43000128	NONE							
AGILENT/HP	N6745B	MODULAR POWER SUPPLY MODULE 100W/60V/1.6A	MY43000129	NONE							
AGILENT/HP	N9030A	PXA Signal Analyzer 3Hz-50FHz	MY49432277	20000687							
AMPROBE	AMB-4D	Megohmmeter	1110793	2020864							
AMPROBE	AMB-5KVD	INSULATION RESISTANCE METER	04061564	2035689							
ANRITSU/WILTRON	MG3691B	SIGNAL GENERATOR 10GHZ	053603	2024747							
ANRITSU/WILTRON	MP1763C	PULSE PATTERN GENERATOR 0.05-12.5GHZ	6100202875	2022298							
ANRITSU/WILTRON	MP1764C	ERROR DETECTOR 0.05-12.5GHZ	6200143407	2022297							
ANRITSU/WILTRON	MS9710C	OPTICAL SPECTRUM ANALYSER 0.6-1.75 MICRO M	6200209258	2022299							
Armstrong	64-458	torque rench	110017257	n/a							



Manufacturier	# Modèle	Description	S/N #	# CSA Asset	Calibration On-Site Yes/No	Last Calibration	Due Calibration	To March 31 2017	To March 31 2018	To March 31 2019	To March 31 2020
Armstrong	64-458	torque rench	100105990	n/a							
AURIGA	AU4202-003	Measurement System	AU30423								
AURIGA	AU4202-004	Measurement System	AU30424								
AURIGA	AU4550	Pulse I/V System	AU30400	20000205							
AURIGA	AU4550-0004	I/V Pulser	AU30421								
AURIGA	AU4550-0007		AU30422								
DESCO	19780	SURFACE RESISTANCE METER	197810401007	2022853							
EXTECH INSTRUMENTS	380946	30A AC/DC CLAMP ADAPTER	9906164	2035696							
Fluke	36	CLAMP METER	69854770	2020832							
Fluke	85	MULTIMETER (Robotique)	62350179	2009384							
Fluke	175	Multimeter	93520062	2027866							
Fluke	175	Multimeter	93520061	2027867							
Fluke	175	Multimeter	93520063	2027868							
Fluke	175	Multimeter	93630720	2027869							
Fluke	175	TRUE RMS MULTIMETER	95140591	2028565							
Fluke	175	MULTIMETER (Sn)	Sn 86850312	NONE							
Fluke	179	TRUE RMS MULTIMETER	78090218	2022495							
Fluke	179	TRUE RMS MULTIMETER	84710070	2022850							
Fluke	179	TRUE RMS MULTIMETER	84710071	2022851							
Fluke	179	TRUE RMS MULTIMETER	84710072	2022852							
Fluke	179	Multimeter	97710550	2030947							
Fluke	179	Handheld Multimeter	99620132	2034716							
Fluke	179	TRUE RMS MULTIMETER	81500006	NONE							
Fluke	179	TRUE RMS MULTIMETER	81500007	NONE							
Fluke	179	TRUE RMS MULTIMETER	86600031	NONE							
Fluke	179	TRUE RMS MULTIMETER	95750135								
Fluke	179	Multimeter	92830394								
Fluke	365	Clamp Meter	15300225	2034721							



Manufacturier	# Modèle	Description	S/N #	# CSA Asset	Calibration On-Site Yes/No	Last Calibration	Due Calibration	To March 31 2017	To March 31 2018	To March 31 2019	To March 31 2020
Fluke	381	Clamp Meter	15520103	2034720							
Fluke	568	IR Thermometer	15660054	2034723							
Fluke	1520	MEGOHMMETER	84640056	2022849							
Fluke	1550B	MEGOHMMETER/HIGH VOLTAGE INSULATION TESTER	8788 030	2035707							
Fluke	28 II	Rugged Digital Multimeter Handheld	15970016	2034719							
Fluke	28 II	Rugged Digital Multimeter Handheld	15970015	2034718							
Fluke	79 III	MULTIMETER	73720560	2020834							
Fluke	79 III	MULTIMETER	74320800	2020835							
Fluke	8062A	MULTIMETER	6005196	2004918							
Fluke	80i-1000S	AC-Current Probe for oscilloscopes	932681	2007521							
Fluke	80i-1010	1A TO 700A CLAMP-ON CURRENT PROBE	5930017	2003248							
Fluke	80i-1010	1A TO 700A CLAMP-ON CURRENT PROBE	5930009	2003249							
Fluke	80i-410	CLAMP-ON AMP PROBE	NONE	2003247							
Fluke	85 III	MULTIMETER: HAND HELD	72110321	2020841							
Fluke	85 III	MULTIMETER: HAND HELD	84980270	NONE							
Fluke	85 III	MULTIMETER: HAND HELD	83120261	NONE							
Fluke	87V	TRUE RMS MULTIMETER 87-5	98380312	2031602							
Fluke	87V	TRUE RMS MULTIMETER 87-5	98380309	2031603							
Fluke	87V	TRUE RMS MULTIMETER 87-5	19380382	2036665							
Fluke	8842A	Multimeter	6255258	2008279							
Fluke	HYDRA	Data Acquisition Unit	6588502	2012159							
Fluke	PM3070	100MHz	944403070773	2008170							
Fluke	Y8100	CURRENT PROBE	5995021	2020843							
GIGA-TRONICS	8542	POWER METER	1823154	2002366							
GIGA-TRONICS	80301A	POWER SENSOR	1822368	2002443							
GIGA-TRONICS	80350A	PEAK POWER HEAD	1822753	2002444							
GIGA-TRONICS	80350A	PEAK POWER HEAD	1822754	2002445							
GOODWILL	GPC-3060D	DC POWER SUPPLY	5020373	2010745							



Manufacturier	# Modèle	Description	S/N #	# CSA Asset	Calibration On-Site Yes/No	Last Calibration	Due Calibration	To March 31 2017	To March 31 2018	To March 31 2019	To March 31 2020
GOODWILL	GPC-3060D	DC POWER SUPPLY	5720642	2011797							
GOODWILL	GPC-3060D	DC POWER SUPPLY	5720644	2011798							
GOODWILL	GPC-3060D	DC POWER SUPPLY	5713075	2020844							
GW INSTEK	GFG-8216A	FUNCTION GENERATOR	S/N CG850811								
GwInstek	GDM-8255A	Benchtop Digital Multimeter	E1171009	2034714							
GwInstek	GDM-8255A	Benchtop Digital Multimeter	E1171016	2034715							
ILX LIGHTWAVE	LDC-3724B	LASER DIODE CONTROLLER	37243811	2025169							
ILX LIGHTWAVE	LDC-3744B	LASER DIODE CONTROLLER	37442427	2018397							
ILX LIGHTWAVE	LDC-3744B	LASER DIODE CONTROLLER	37443486	2018947							
KEITHLEY	2001	DIGITAL MULTIMETER	0589811	2008076							
KEPCO, INC.	BOP 50-8D	Bipolar operational power supply/amplifier	E152780	2022694							
KEPCO, INC.	BOP 50-8D	Bipolar operational power supply/amplifier	E152788	2023345							
KEPCO, INC.	BOP1000M	Bipolar operational power supply/amplifier 0-1000V	E135427	001239							
KEPCO, INC.	BOP1000M	Bipolar operational power supply/amplifier 0-1000V	E140541	2007104							
KEPCO, INC.	BOP100-4D	BIPOLAIR POWER SUPPLY	E153921	2025692							
KIKUSUI	PLZ303W	ELECTRONIC LOAD	GG000403	2020500							
MILMEGA	ASO825-18	Linear Power Amplifier		2021546							
MITUTOYO	HH-332	SHORE A DUROMETER	891643	NONE							
NEWPORT	1835-C	Multi-Function Optical Meter	1057	2004791							
NEWPORT	1835-C	MULTIFUNCTION OPTICAL METER	1083	2006859							
NEWPORT	2835-C	MULTIFUNCTION OPTICAL METER	1119	2010813							
NEWPORT	818IR	DETECTOR	1384	NONE							
NEWPORT	818IR	DETECTOR	1691	NONE							
NEWPORT	818IR	DETECTOR	6288	NONE							
NEWPORT	818IR	DETECTOR	6293	NONE							
NEWPORT	818-UV	DETECTOR	0629	NONE							
OPHIR	1Z01500	OPTICAL METER	158352	2023291							
OPHIR	1Z02621	DETECTOR	167342	2023292							



Manufacturier	# Modèle	Description	S/N #	# CSA Asset	Calibration On-Site Yes/No	Last Calibration	Due Calibration	To March 31 2017	To March 31 2018	To March 31 2019	To March 31 2020
POWERTEC	PA2200A	Power analyser	2099-1004	2023403							
RAYTEK	RAYST20XXUS	NON CONTACT THERMOMETER	2300130201-0039	NONE							
SRS INC.	DG535	Digital Delay / Pulse Generator	06712	2010893							
SRS INC.	DS345	FUNCTION GENERATOR	28518	2020845							
SRS INC.	PS325	2500V-25W HIGH VOLTAGE POWER SUPPLY	03900	2010894							
SRS INC.	PS325	2500V-25W HIGH VOLTAGE POWER SUPPLY	03901	2010895							
SRS INC.	SR650	DUAL CHANNEL FILTER	3469	2020846							
SYPRIS/F.W. BELL	7010	GAUSS/TESLAMETER	0222030	2020798							
SYPRIS/F.W. BELL	MOX71-2506-15	MAGNAPROBE	0280067	2020799							
Tektronix	A6302	CURRENT PROBE	B074935	2020848							
Tektronix	AFG3102	ARBITRARY/FUNCTION GENERATOR	C010161	2025945							
Tektronix	AM503B	Current Probe Amplifier	B030130	2020849							
Tektronix	AWG520	WAVEFORM GENERATOR	J320297	2018144							
Tektronix	DPO 3012	Digital Phosphor Oscilloscope	C010561	2030764							
Tektronix	DPO 7054	Digital PHosphor Oscilloscope (500Mhz)	BO68526	20000437							
Tektronix	DPO 7054	Digital PHosphor Oscilloscope	BO79391	20000504							
Tektronix	MSO 3012	OSCILLOSCOPE & module dpo3comp & dpo3embd	MSO3012-C010038	2032383							
Tektronix	MSO 4054	Oscilloscope 500Mhz 4+16Ch	C020374	20000496							
Tektronix	MSO 4054	Mixed Signal Oscilloscope	MSO4054 C020374	20000610							
Tektronix	MSO4054B	Oscilloscope	C010242	2034648							
Tektronix	P5205	100 MHZ, HIGH VOLTAGE DIFFERENTIAL PROBE	B021057	2035697							
Tektronix	P5205	100 MHZ, HIGH VOLTAGE DIFFERENTIAL PROBE	B021074	2035698							
Tektronix	TAP 1500	CURRENT PROBE 1.5 Ghz	B026319	2035705							
Tektronix	TAP 1500	CURRENT PROBE 1.5 Ghz	B026322	2035703							
Tektronix	TAP 1500	CURRENT PROBE 1.5 Ghz	B026317	2035702							
Tektronix	TAP1500	CURRENT PROBE 1.5 Ghz	B026321	2035704							
Tektronix	TCP0030	Current Probe TCP0030 30A AC/DC	B021165								
Tektronix	TCP0150	Current Probe	C012181	2034647							



Manufacturier	# Modèle	Description	S/N #	# CSA Asset	Calibration On-Site Yes/No	Last Calibration	Due Calibration	To March 31 2017	To March 31 2018	To March 31 2019	To March 31 2020
Tektronix	TCP202	CURRENT PROBE	B043025	NONE							
Tektronix	TCP202	CURRENT PROBE	B030703	2036386							
Tektronix	TDS 5104	Digital phosphor oscilloscope	B040464	2022980							
Tektronix	TDS2024	OSCILLOSCOPE	C033379	202541							
Tektronix	TDS2024	OSCILLOSCOPE	C037690	2024310							
Tektronix	TDS3014	OSCILLOSCOPE	B010578	2015870							
Tektronix	TDS3014	OSCILLOSCOPE	B013711	2016930							
Tektronix	TDS-3014	Digital Phosphore Oscilloscope	TDS3014C C013683	2034421							
Tektronix	TDS3054B	OSCILLOSCOPE	B030264	2023029							
Tektronix	THS730A	OSCILLOSCOPE	B030172	2015114							
Tektronix	TLA 5201	Logic analyser	B010310	2022981							
Tektronix	TM502A	POWER MODULE	B039671	2020857							
TEMNA	AC/DC	CLAMP METER	72-6185	NONE							
TENNEY	BTC	ENVIRONMENTAL CHAMBER	25491-01	2011705							
TENNEY	T10C	ENVIRONMENTAL CHAMBER	31128	2023258							
VOLTECH	PM3000A	UNIVERSAL POWER ANALYSER	AU6216081	2017868							
Wagner	FDIX10	Force Gage Meter	212613	2034426							
Wagner	FDIX100	Force Gage Meter	212795	none							
Wagner	FDIX5	Force Gage Meter	212617	none							
Wagner	FDIX50	Force Gage Meter	212877	2034427							
WAYNE/KERR	3260B	PRECISION MAGNETIC ANALYSER (1J3260BN DTG)	0560220	2024421							
WAYNE/KERR	3265B	25A DC BIAS INIT (1J3265BQ)	0565224	2024450							
Xantrex	HPD-30-10S	DC Power Supply	25470	2013566							
Xantrex	LXQ30-2	DC-Power Supply 0.30V 0.2A	6769	2004188							
Xantrex	LXQ30-2	DC POWER SUPPLY	6770	2004189							
Xantrex	XDL35-5TP	(Sorensen) Power Supply (Triple output 215W)	J00315331	2032148							
Xantrex	XEL30-3DPG	(Sorensen) Power Supply (90W Dual Output)	J00315389	2032146							
Xantrex	XFR 35-35	Power Supply (0-35V 0-35A)	72276	2019113							



Manufacturier	# Modèle	Description	S/N #	# CSA Asset	Calibration On-Site Yes/No	Last Calibration	Due Calibration	To March 31 2017	To March 31 2018	To March 31 2019	To March 31 2020
Xantrex	XFR 35-35	Power Supply (0-35V 0-35A)	72279	2019114							
Xantrex	XKW-4075	DC Power Supply	9855	1007372							
Xantrex	YKW 33-33	Power Supply 0-33Volts 0-33 Amps	10325	20099714							

---

## **ANNEXE C**

# **LISTE DE VÉRIFICATION DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ (LVERS)**



Government of Canada  
Gouvernement du Canada

Contract Number / Numéro du contrat

20140256

Security Classification / Classification de sécurité

SECURITY REQUIREMENTS CHECK LIST (SRCL)

LISTE DE VÉRIFICATION DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ (LVERS)

PART A - CONTRACT INFORMATION / PARTIE A - INFORMATION CONTRACTUELLE			
1. Originating Government Department or Organization / Ministère ou organisme gouvernemental d'origine		2. Branch or Directorate / Direction générale ou Direction Sciences et Technologies spatiales / Développement de l'ingénierie	
ASC			
3. a) Subcontract Number / Numéro du contrat de sous-traitance		3. b) Name and Address of Subcontractor / Nom et adresse du sous-traitant	
		TBD	
4. Brief Description of Work / Brève description du travail Une firme de calibration d'appareils viendra sur place pour la calibration des appareils des laboratoires. Les appareils sont calibrés pour la plupart à raison d'une fois par année. Quelques techniciens de la firme se rendent donc dans les laboratoires de l'ASC une fois par année avec leurs équipements pour effectuer la calibration de nos appareils. Ils n'utilisent pas les ordinateurs de l'ASC et ne se connectent pas sur le réseau informatique. Ils sont confinés dans un laboratoire (3A-102) et les techniciens de l'ASC leur apportent les appareils à calibrer, ces appareils sont retournés à leur labo initial par les techniciens de l'ASC une fois calibrés.			
5. a) Will the supplier require access to Controlled Goods? Le fournisseur aura-t-il accès à des marchandises contrôlées?		<input checked="" type="checkbox"/> No Non	<input type="checkbox"/> Yes Oui
5. b) Will the supplier require access to unclassified military technical data subject to the provisions of the Technical Data Control Regulations? Le fournisseur aura-t-il accès à des données techniques militaires non classifiées qui sont assujetties aux dispositions du Règlement sur le contrôle des données techniques?		<input checked="" type="checkbox"/> No Non	<input type="checkbox"/> Yes Oui
6. Indicate the type of access required / Indiquer le type d'accès requis			
6. a) Will the supplier and its employees require access to PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets? Le fournisseur ainsi que les employés auront-ils accès à des renseignements ou à des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS? (Specify the level of access using the chart in Question 7. c) (Préciser le niveau d'accès en utilisant le tableau qui se trouve à la question 7. c)		<input checked="" type="checkbox"/> No Non	<input type="checkbox"/> Yes Oui
6. b) Will the supplier and its employees (e.g. cleaners, maintenance personnel) require access to restricted access areas? No access to PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets is permitted. Le fournisseur et ses employés (p. ex. nettoyeurs, personnel d'entretien) auront-ils accès à des zones d'accès restreintes? L'accès à des renseignements ou à des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS n'est pas autorisé.		<input type="checkbox"/> No Non	<input checked="" type="checkbox"/> Yes Oui
6. c) Is this a commercial courier or delivery requirement with no overnight storage? S'agit-il d'un contrat de messagerie ou de livraison commerciale sans entreposage de nuit?		<input checked="" type="checkbox"/> No Non	<input type="checkbox"/> Yes Oui
7. a) Indicate the type of information that the supplier will be required to access / Indiquer le type d'information auquel le fournisseur devra avoir accès			
Canada <input checked="" type="checkbox"/>		NATO / OTAN <input type="checkbox"/>	Foreign / Étranger <input type="checkbox"/>
7. b) Release restrictions / Restrictions relatives à la diffusion			
No release restrictions Aucune restriction relative à la diffusion		All NATO countries Tous les pays de l'OTAN	No release restrictions Aucune restriction relative à la diffusion
<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Not releasable À ne pas diffuser			
<input type="checkbox"/>			
Restricted to: / Limité à: Specify country(ies): / Préciser le(s) pays:		Restricted to: / Limité à: Specify country(ies): / Préciser le(s) pays:	Restricted to: / Limité à: Specify country(ies): / Préciser le(s) pays:
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. c) Level of information / Niveau d'information			
PROTECTED A PROTÉGÉ A		NATO UNCLASSIFIED NATO NON CLASSIFIÉ	PROTECTED A PROTÉGÉ A
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
PROTECTED B PROTÉGÉ B		NATO RESTRICTED NATO DIFFUSION RESTREINTE	PROTECTED B PROTÉGÉ B
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
PROTECTED C PROTÉGÉ C		NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIEL	PROTECTED C PROTÉGÉ C
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL		NATO SECRET NATO SECRET	CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SECRET SECRET		COSMIC TOP SECRET COSMIC TRÈS SECRET	SECRET SECRET
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
TOP SECRET TRÈS SECRET			TOP SECRET TRÈS SECRET
<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>
TOP SECRET (SIGINT) TRÈS SECRET (SIGINT)			TOP SECRET (SIGINT) TRÈS SECRET (SIGINT)
<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>



TBS/SCT 350-103(2004/12)

Security Classification / Classification de sécurité

Canada

Government of Canada  
Gouvernement du Canada

Contract Number / Numéro du contrat

20140256  
Security Classification / Classification de sécurité**PART A (continued) / PARTIE A (suite)**

8. Will the supplier require access to PROTECTED and/or CLASSIFIED COMSEC information or assets?  
Le fournisseur aura-t-il accès à des renseignements ou à des biens COMSEC désignés PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS?  No / Non  Yes / Oui

If Yes, indicate the level of sensitivity:

Dans l'affirmative, indiquer le niveau de sensibilité :

9. Will the supplier require access to extremely sensitive INFOSEC information or assets?  
Le fournisseur aura-t-il accès à des renseignements ou à des biens INFOSEC de nature extrêmement délicate?  No / Non  Yes / Oui

Short Title(s) of material / Titre(s) abrégé(s) du matériel :

Document Number / Numéro du document :

**PART B - PERSONNEL (SUPPLIER) / PARTIE B - PERSONNEL (FOURNISSEUR)**

10. a) Personnel security screening level required / Niveau de contrôle de la sécurité du personnel requis

- |   |   |   |  |
|---|---|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> RELIABILITY STATUS<br>COTE DE FIABILITÉ | <input type="checkbox"/> CONFIDENTIAL<br>CONFIDENTIEL           | <input type="checkbox"/> SECRET<br>SECRET           | <input type="checkbox"/> TOP SECRET<br>TRÈS SECRET               |
| <input type="checkbox"/> TOP SECRET - SIGINT<br>TRÈS SECRET - SIGINT        | <input type="checkbox"/> NATO CONFIDENTIAL<br>NATO CONFIDENTIEL | <input type="checkbox"/> NATO SECRET<br>NATO SECRET | <input type="checkbox"/> COSMIC TOP SECRET<br>COSMIC TRÈS SECRET |
| <input type="checkbox"/> SITE ACCESS<br>ACCÈS AUX EMPLACEMENTS              |   |   |  |

Special comments:

Commentaires spéciaux :

NOTE: If multiple levels of screening are identified, a Security Classification Guide must be provided.

REMARQUE : Si plusieurs niveaux de contrôle de sécurité sont requis, un guide de classification de la sécurité doit être fourni.

10. b) May unscreened personnel be used for portions of the work?  
Du personnel sans autorisation sécuritaire peut-il se voir confier des parties du travail?  No / Non  Yes / Oui

If Yes, will unscreened personnel be escorted?

Dans l'affirmative, le personnel en question sera-t-il escorté?

 No / Non  Yes / Oui**PART C - SAFEGUARDS (SUPPLIER) / PARTIE C - MESURES DE PROTECTION (FOURNISSEUR)****INFORMATION / ASSETS / RENSEIGNEMENTS / BIENS**

11. a) Will the supplier be required to receive and store PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets on its site or premises?  
Le fournisseur sera-t-il tenu de recevoir et d'entreposer sur place des renseignements ou des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS?  No / Non  Yes / Oui

11. b) Will the supplier be required to safeguard COMSEC information or assets?  
Le fournisseur sera-t-il tenu de protéger des renseignements ou des biens COMSEC?  No / Non  Yes / Oui

**PRODUCTION**

11. c) Will the production (manufacture, and/or repair and/or modification) of PROTECTED and/or CLASSIFIED material or equipment occur at the supplier's site or premises?  
Les installations du fournisseur serviront-elles à la production (fabrication et/ou réparation et/ou modification) de matériel PROTÉGÉ et/ou CLASSIFIÉ?  No / Non  Yes / Oui

**INFORMATION TECHNOLOGY (IT) MEDIA / SUPPORT RELATIF À LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION (TI)**

11. d) Will the supplier be required to use its IT systems to electronically process, produce or store PROTECTED and/or CLASSIFIED information or data?  
Le fournisseur sera-t-il tenu d'utiliser ses propres systèmes informatiques pour traiter, produire ou stocker électroniquement des renseignements ou des données PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS?  No / Non  Yes / Oui

11. e) Will there be an electronic link between the supplier's IT systems and the government department or agency?  
Disposera-t-on d'un lien électronique entre le système informatique du fournisseur et celui du ministère ou de l'agence gouvernementale?  No / Non  Yes / Oui



Contract Number / Numéro du contrat <b>20140256</b>
Security Classification / Classification de sécurité

**PART C - (continued) / PARTIE C - (suite)**

For users completing the form manually use the summary chart below to indicate the category(ies) and level(s) of safeguarding required at the supplier's site(s) or premises.  
Les utilisateurs qui remplissent le formulaire manuellement doivent utiliser le tableau récapitulatif ci-dessous pour indiquer, pour chaque catégorie, les niveaux de sauvegarde requis aux installations du fournisseur.

For users completing the form online (via the Internet), the summary chart is automatically populated by your responses to previous questions.  
Dans le cas des utilisateurs qui remplissent le formulaire en ligne (par Internet), les réponses aux questions précédentes sont automatiquement saisies dans le tableau récapitulatif.

**SUMMARY CHART / TABLEAU RÉCAPITULATIF**

Category / Catégorie	PROTECTED / PROTÉGÉ			CLASSIFIED / CLASSIFIÉ			NATO				COMSEC					
	A	B	C	CONFIDENTIAL / CONFIDENTIEL	SECRET	TOP SECRET / TRÈS SECRET	NATO RESTRICTED	NATO CONFIDENTIAL	NATO SECRET	COSMIC TOP SECRET / COSMIC TRÈS SECRET	PROTECTED / PROTÉGÉ			CONFIDENTIAL	SECRET	TOP SECRET / TRÈS SECRET
							NATO DIFFUSION RESTREINTE	NATO CONFIDENTIEL	A		B	C				
Information / Assets / Renseignements / Biens	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Production	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
IT Media / Support TI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
IT Link / Lien électronique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

12. a) Is the description of the work contained within this SRCL PROTECTED and/or CLASSIFIED?  
La description du travail visé par la présente LVERS est-elle de nature PROTÉGÉE et/ou CLASSIFIÉE?  No / Non  Yes / Oui
- If Yes, classify this form by annotating the top and bottom in the area entitled "Security Classification".  
Dans l'affirmative, classifiez le présent formulaire en indiquant le niveau de sécurité dans la case intitulée « Classification de sécurité » au haut et au bas du formulaire.
12. b) Will the documentation attached to this SRCL be PROTECTED and/or CLASSIFIED?  
La documentation associée à la présente LVERS sera-t-elle PROTÉGÉE et/ou CLASSIFIÉE?  No / Non  Yes / Oui
- If Yes, classify this form by annotating the top and bottom in the area entitled "Security Classification" and indicate with attachments (e.g. SECRET with Attachments).  
Dans l'affirmative, classifiez le présent formulaire en indiquant le niveau de sécurité dans la case intitulée « Classification de sécurité » au haut et au bas du formulaire et indiquez qu'il y a des pièces jointes (p. ex. SECRET avec des pièces jointes).



Government of Canada / Gouvernement du Canada

Contract Number / Numéro du contrat <b>20140256</b>
Security Classification / Classification de sécurité

PART D - AUTHORIZATION / PARTIE D - AUTORISATION			
13. Organization Project Authority / Chargé de projet de l'organisme			
Name (print) - Nom (en lettres moulées) Rémy Grenier	Title - Titre Gestionnaire des laboratoires	Signature 	
Telephone No. - N° de téléphone 450-926-5080	Facsimile No. - N° de télécopieur 450-926-6684	E-mail address - Adresse courriel remy.grenier@asc-csa.gc.ca	Date 17 novembre 2015
14. Organization Security Authority / Responsable de la sécurité de l'organisme			
Name (print) - Nom (en lettres moulées) Isabelle Bouctou	Title - Titre Agent coordonnateur PCA	Signature 	
Telephone No. - N° de téléphone 450-926-7705	Facsimile No. - N° de télécopieur 450-926-4885	E-mail address - Adresse courriel isabelle.bouctou@canada.ca	Date 2015/11/16
15. Are there additional instructions (e.g. Security Guide, Security Classification Guide) attached? Des instructions supplémentaires (p. ex. Guide de sécurité, Guide de classification de la sécurité) sont-elles jointes?			<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui
16. Procurement Officer / Agent d'approvisionnement			
Name (print) - Nom (en lettres moulées) Isabelle Doray	Title - Titre Agent des Contrats	Signature 	
Telephone No. - N° de téléphone 450-926-4833	Facsimile No. - N° de télécopieur	E-mail address - Adresse courriel	Date 20-NOV-2015
17. Contracting Security Authority / Autorité contractante en matière de sécurité			
Name (print) - Nom (en lettres moulées)	Title - Titre	Signature	
Telephone No. - N° de téléphone	Facsimile No. - N° de télécopieur	E-mail address - Adresse courriel	Date

TBS/SCT 350-103(2004/12)

Security Classification / Classification de sécurité
--

Canada



ANNEXE « D » - FORMULAIRE D'ÉVALUATION DE RENDEMENT DE L'ENTREPRENEUR														
<b>Ce questionnaire doit être rempli par le responsable de projet/autorité technique une fois le contrat exécuté.</b>														
Nom de l'entrepreneur:					Date d'achèvement du contrat:									
Nom du responsable du projet:					Direction:									
No. de contrat:					Titre du projet:									
<b>Fournisseur</b>														
<b>Grille:</b>					10 à 9 = Excellent 8 à 7 = Très bon			6 à 5 = Satisfaisant 4 à 3 = Faible		2 à 1 = Insatisfaisant				
1) Le fournisseur a-t-il fourni des consultants ayant les études, l'accréditation et l'expérience précisées dans le marché?					10	9	8	7	6	5	4	3	2	1
					Commentaires:									
2) Veuillez évaluer la qualité générale des services rendus de ce fournisseur.					10	9	8	7	6	5	4	3	2	1
					Commentaires:									
3) Veuillez évaluer la rapidité d'exécution du fournisseur à l'égard des demandes de renseignements ou des problèmes survenus dans le cadre du marché ainsi que leur aptitude à respecter les délais.					10	9	8	7	6	5	4	3	2	1
					Commentaires:									
4) Les tâches ont-elles été exécutées conformément aux exigences prévues dans l'énoncé des travaux?					10	9	8	7	6	5	4	3	2	1
					Commentaires:									
5) Veuillez évaluer la qualité des communications entre le ministère et le fournisseur.					10	9	8	7	6	5	4	3	2	1
					Commentaires:									
6) Les documents administratifs ont-ils tous été reçus conformément aux exigences du marché? <b>Les documents administratifs comprennent notamment:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les factures</li> <li>• Les rapports de progrès</li> <li>• Les rapports sur l'utilisation ou le volume d'affaires</li> <li>• Les ordres du jour et comptes rendus des réunions</li> <li>• Documentation et qualité des travaux</li> </ul>					10	9	8	7	6	5	4	3	2	1
					Commentaires:									
<b>Barème /60</b>					Excellent: 54 et 60 Très bon: 42 à 53 Satisfaisant: 30 à 41			Faible: 18 à 29 Insatisfaisant: 18 et moins						
<b>Bloc Signatures Évaluation Excellent, Très bon ou Satisfaisant</b>														

Responsable de projet

Agent contractuel :

**Bloc Signatures Évaluation faible ou insatisfaisante**

Expert technique:

Gestionnaire des approvisionnements: